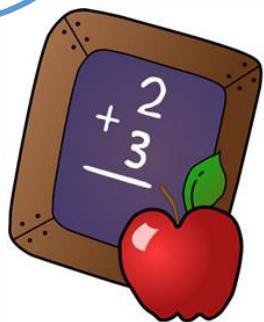


Bonne rentrée à tous...



Mois de septembre 2017

Pardon de Saint-Antoine

Samedi 9 septembre

15 h : concours de boules Pen eus Pen. Buvette

Dimanche 10 septembre

10 heures 30 : messe du pardon et procession à la fontaine

12 heures 30 : cochon grillé et tombola

16 h : concours de boules en doublette, tirage au chapeau

Réservation des repas :

13 euros pour les adultes et 6.00 € pour les enfants (de moins de 12 ans) dans les commerces locaux et à la mairie.

Menu : ½ melon et sa brochette de jambon de bayonne, cochon grillé semoule et sauce Saint-Antoine, salade-fromage, tarte aux pommes, café.



Journées du Patrimoine les 16 et 17 septembre



Les 6 communes du Pays Rochois se sont associées à l'occasion des journées du patrimoine 2017, chaque commune ayant un thème. Profitez de ce week-end pour mieux découvrir le Pays Rochois.

- **Pour Pommerit** : circuit balisé des chapelles : Saint-Antoine, Sainte-Anne de Kermezen et Kerrod. Visite possible de la chapelle de Kermezen. .
Expositions dans les chapelles de Saint-Antoine et Kerrod : le samedi 16 de 14 h à 18 h et le dimanche 17 de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Exposition de photos « les enfants du monde » à la chapelle de Kerrod
Exposition : Pommerit 1835 (cadastre napoléonien) avec photos. Plan Cassini du Pays Rochois tel qu'il était représenté entre 1745 et 1883. Carte des voies romaines à Pommerit et le patrimoine vu par les jeunes à la chapelle de Saint-Antoine.

Un rallye « historique » de véhicules anciens est également organisé, sur les 6 communes, par « les copains d'abord » (rallye ouvert à tous les propriétaires de véhicules de collection). Départ du Lycée de Pommerit entre 8 h 30 et 10 h. Les véhicules seront donc visibles au départ au lycée et tout au long de la journée sur les 6 communes.

Les bénévoles, pour les permanences « expos », seront accueillis à bras ouverts. Merci de vous inscrire à la mairie.

Un pot de l'amitié clôturera les journées du patrimoine le dimanche à 18 h 15 à Saint-Antoine.

- **Pour Hengoat** : animée par l'association "Glad war-dro Hengoad" (Patrimoine autour d'Hengoat)

Samedi à 14h : Rando "Sur les traces du crucifié de Keraliès". Départ du bourg de Hengoat .

Dimanche : Visite de l'église Saint Maudez de 10h à 12h.

- **Pour Langoat** : exposition de voitures anciennes de 12 h 30 à 14 h devant la salle des fêtes.

- **Pour Troguéry**

Le samedi : Eglise de la Sainte-Trinité (appelée autrefois « église Saint Ildut et Chapelle Sainte Anne ouvertes de 14h à 16h.

Le dimanche : Visite Eglise et Chapelle Sainte Anne ouvertes de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30.



- **Pour la Roche**

Visite de la ville.

- **Pour Pouldouran**

Le samedi :

Proposé par Skol ar Ch'leuzioù, démonstration de la technique "Pierres sèches" à Saint-Nicolas de 9 h à 11 h. RDV sur la place. Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de la démonstration.

Concert "Duo en folies" à 18 h en l'église Saint Bergat (Participation libre).

A 19 h 30, le collectif (la commune, les Amis de Pouldouran et Skol ar Ch'leuzioù) offriront un pot de l'amitié (à la Maison des Talus).

Le dimanche : ouverture de l'église de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30

Dès 10 h, marché artisanal et produits locaux (toute la journée). A 10 h (à la Maison des talus), conférence "La Seigneurie de Pouldouran". A 10h45 et à 15h : départ d'un Tro Pouldouran "Le lin, son histoire, et ses maisons particulières", animé par Monique Palud, écrivain historienne, Janine Laudren co-présidente de Skol ar Ch'leuzioù et Eric Poullouin, animateur environnement de LTC.

Sur place et ses alentours toute la journée : Expositions de tableaux sur lin de Catherine (Pont Soïg), Expositions de photos "générations pouldouranaises de mère en fille" (sur la place), expositions photos anciennes d'écoles et des routhoirs (Maison des Talus), expositions d'anciens gramophones (sur la place). Démonstration de pains à l'ancienne avec l'association "Les Mains à la pâte" avec Frédéric Loyer de Langoat, démonstration de badernes avec Ty Badern, de brodeuses, fileuses, tisserandes chez Joëlle à l'Oiseau Bleu et chez Anne, au 9 quai des Goëmoniers. Exposé de Franck Ollivier (Artcamp) sur les "cloches du Trégor".

Pizzas, buvettes, crêpes tout au long de la journée.

Infos Mairie



- **Conseil municipal** : il aura lieu le lundi 11 septembre à 20 heures.
- **Bibliothèque** : elle est ouverte le mercredi de 14 h à 16 h et le samedi de 10 h à 12 h. Les prêts sont gratuits.
- **Recensement militaire** : les jeunes gens (fille ou garçon) nés en juillet, août et septembre 2001 doivent se faire recenser au secrétariat. Apporter le livret de famille.
- **Chardons** : il vous est demandé de bien procéder à la destruction des chardons. Elle doit être opérée par voie chimique ou mécanique et être terminée au plus tard avant leur floraison.
- **Permanences du Maire** : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11 h à 12 h et sur rendez-vous.

ADJP

Réunion le **vendredi 15 septembre à 19 h** à la mairie pour préparer les prochaines activités. L'adhésion est gratuite. Association ouverte à tous les jeunes à partir de 8 ans.

Restitution « Lotissement du Rest, du Prajou, le 14 septembre à 20 h à la mairie

Les habitants du Rest et du Prajou sont invités à la présentation du projet de rénovation du lotissement, suite aux consultations des habitants et des élus.



Lotissement de Kerdrez

Une réunion sera prochainement programmée pour les habitants avec le bureau d'étude de LTC (Lannion Trégor Communauté) pour commencer à travailler sur la rénovation de lotissement dans le même esprit que la rénovation du lotissement du Rest et du Prajou.

Les blés d'or

Goûter le mercredi 6 septembre, jeux et goûter.

Taxi Tilt

Taxi-tilt remplace le service « Tro Glaz ». Les personnes de Pommerit-Jaudy ayant utilisées ce service, ne sont pas concernées par le quotient familial de 1 200 euros.



Taxi Tilt est un service de transports à la demande à destination des personnes de plus de 18 ans et justifiant d'un quotient familial inférieur à 1200 euros. Ce service permet de se déplacer du lundi au samedi. . Les horaires sont : du lundi au vendredi de 8 h à 18 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Un déplacement sur Lannion est également possible pour consulter un médecin spécialiste absent sur le pôle d'origine ou pour des formalités administratives. L'inscription est obligatoire, se fait directement auprès de LTC en remplissant un dossier d'inscription (disponible en Mairie). Une fois inscrit, une carte d'abonnement vous sera envoyée. Il faudra fournir : copie de la carte d'identité, une attestation du quotient familial et une photo d'identité. 3 euros si le trajet est à l'intérieur du pôle et 4 euros si le trajet est à l'extérieur du pôle.

Mobili-Tilt



Mobili-Tilt ! C'est un service de transports à la demande à destination des personnes à mobilité réduite titulaires d'une carte d'invalidité à plus de 80% ou ayant plus de 80 ans. Les utilisateurs de fauteuils roulants peuvent être pris en charge par nos véhicules adaptés.

L'inscription, obligatoire, se fait directement auprès de LTC en remplissant un dossier (disponible en mairie). Une fois inscrit, la réservation se fait auprès de la plateforme de relations usagers de LTC au 02 96 05 55 55, au plus tard la veille avant 17h00 et au plus tôt 2 semaines avant le trajet. Il est recommandé de s'y prendre tôt ! Le jour du déplacement, un chauffeur Tilt vient vous chercher avec un véhicule adapté. Compte-tenu de la nature du service, l'horaire est indicatif et peut légèrement varier. Soyez prévoyant et flexible. Du lundi au samedi sur tout le territoire communautaire, de 9h30 à 18h30 sauf samedi 9h-12h / 14h-17h30 (modifications possibles pendant les vacances scolaires). Les tarifs : 3 euros si le quotient familial > 700 euros et 2.20 euros si le quotient familial est < à 701 euros. S'il y a un accompagnateur, il faut rajouter 1,20 € (inscrit sur la carte). Pièces à fournir pour le tarif réduit: Attestation de quotient familial obtenue auprès de la CAF. Dossier à faire en Mairie.

Compte-rendu du conseil du 31 juillet



- Le point sur les travaux :

L'élagage est en cours

4^{ème} classe : la réception a été faite. Réserve pour l'entreprise BIDAULT pour une infiltration du mur côté jardin.

Réception des deux logements de la maison Lucas. Les logements sont loués.

Tous les logements de la commune sont occupés.

- Le point sur le personnel communal : notre cuisinier, Patrice, est décédé suite à une longue maladie. Christine est partie en retraite. Julie BIVIC remplacera Patrice. Agnès VILLERMOIS remplacera Christine. 64 personnes ont postulé pour les deux postes.

- Réfection du parking derrière le presbytère : demande de 3 devis : Sivap, Colas et Armor TP.

- LTC Lannion Trégor Communauté :

- Pacte financier fiscal : refusé par le conseil, 9 « contre » et 5 abstentions.

- Taxe d'habitation logements vacants : le conseil municipal approuve par 9 voix « pour » et 5 « abstention » pour l'instauration de la taxe d'habitation sur les logements vacants afin de contribuer à la réalisation des objectifs du Programme Local de l'Habitat.

- Taxe d'aménagement communautaire et Taxe d'aménagement communal : la taxe communale de la taxe d'aménagement est instituée de plein droit dans les communes à PLU ou à POS ainsi que dans les communautés urbaines. Le conseil a décidé de renoncer à percevoir la taxe d'aménagement sur la totalité de son territoire

- Transfert de la compétence « Assainissement collectif » pour les communes de la Presqu'île : Vote à l'unanimité par le conseil municipal.

- Point sur la Commune nouvelle : 12 élus sont « pour » travailler sur la commune nouvelle et une abstention.

MESSES

Dimanche 3 à 11 h à Prat

Dimanche 17 à 11 h à Cavan

Dimanche 1^{er} octobre à 11 h à Pouldouran

Dimanche 10 à 11 h Pardon St Antoine Pommerit Jaudy

Dimanche 24 à 11 Pardon Notre Dame de Confort à Confort